

Le 15 mai 2023

M. Serge Goulet
Devimco Immobilier inc.
3400, rue de l'Éclipse, bureau 310
Brossard (Québec) J4Z 0P3

Objet : *Lettre d'appui au projet de mise en valeur du Silo n° 5*

Monsieur Goulet,

Depuis 2019, l'équipe de Pointe-à-Callière collabore avec Devimco et d'autres partenaires au projet de requalification patrimoniale du Silo n° 5. Cet important projet s'inscrit dans le vaste programme de réaménagement du secteur Bridge-Bonaventure, dans le cadre duquel la Ville de Montréal a produit en mars 2023 un Plan directeur de mise en valeur. C'est avec plaisir que je vous confirme l'intérêt de Pointe-à-Callière à nous joindre à votre équipe pour la proposition d'un projet d'avenir pour le Silo 5 dans le port de Montréal. En s'associant à la créativité et à l'audace des entreprises réunies dans ce consortium, nous souhaitons contribuer à proposer un projet d'exception.

L'envergure que prend aujourd'hui le projet dans son contexte urbain élargi lui confère une dimension qui dépasse largement le secteur de la Pointe-du-Moulin, où s'élève l'imposant immeuble du Silo n° 5. Véritable projet de société, le souhait de la Ville de Montréal de faire en sorte que « le secteur Bridge-Bonaventure redevienne un lieu où s'écrit l'avenir de la métropole »¹ est totalement cohérent avec l'immense potentiel du site et la complémentarité des espaces urbains visés ici. Notre engagement touche particulièrement la Pointe-du-Moulin et le Silo n° 5.

Un peu d'histoire...

De tous les silos et élévateurs à grains qui ont marqué la façade portuaire de Montréal pendant près d'un siècle, le Silo n° 5 fait partie des derniers vestiges de la glorieuse époque où Montréal était le plus grand port céréalier au monde.

Jusqu'au milieu du 20^e siècle, Montréal constitue la porte d'entrée vers l'intérieur du continent, vers l'intérieur du Canada. Au carrefour des voies d'eau et des populations, sa position géographique aux pieds des rapides de Lachine agit sur son destin de façon profonde et façonne son histoire pendant plus de 4000 ans. La ville d'aujourd'hui porte les traces de cette effervescence, et le point de vue spectaculaire du Silo n° 5, par sa hauteur et sa position au-dessus du port, dominant la ville et surplombant le fleuve, offre un potentiel inégalé de mettre en évidence, voire en spectacle, Montréal, son fleuve, sa montagne.

¹ *Secteur Bridge-Bonaventure. Plan directeur de Mise en valeur, « Mot des élus ».* Ville de Montréal, mars 2023.

L'état des lieux

Depuis sa désaffectation en 1995, le Silo est laissé à l'abandon et sa dégradation structurelle se poursuit, malheureusement. Une visite de la tour d'ébarbage et des deux étages supérieurs effectuée par l'équipe de Pointe-à-Callière en 2019 ne laissait aucun doute sur la perte d'intégrité.

Prendre part à une conception d'envergure internationale

Plusieurs grandes villes dans le monde ont vu des éléments phares de leur patrimoine industriel désaffecté transformés pour d'autres usages, culturel, touristiques ou résidentiels. Les silos font partie de ces nouveaux lieux innovateurs réhabilités, comme à Copenhague (Danemark), Cape Town (Afrique du Sud), Marseille (France), Barcelone (Espagne), Bordeaux (France), Kristiansand (Norvège), Hambourg (Allemagne), Rotterdam (Pays-Bas). Les exemples ne manquent et rivalisent tous d'audace et de créativité.

Pour se démarquer réellement, le Silo montréalais devra aussi emprunter cette voie de la créativité et de l'innovation et devra s'éloigner d'une approche conservatrice inadéquate. Le concept architectural qui sera développé constituera en soi une image de marque et une carte de visite incontournable, faisant de cet emplacement stratégique un « must see » absolu.

VISION ET OBJECTIFS

Vision d'avenir :

- **Jalon architectural** (image de marque). Assurer une nouvelle identité formelle extérieure forte, afin que la présence du Silo et son nouvel usage culturel soient sans équivoque. Faire du Silo n° 5 l'emblème d'une métropole continentale. En plus des deux étages vitrés, la tour d'ébarbage devrait être intégrée à l'espace patrimonial.
- Concevoir un **espace d'observation** stimulant sur la « ville » comme objet et comme espace de vie, sur le fleuve comme milieu naturel, artère de peuplement et de communication, et enfin sur la relation entre culture et nature, entre l'humain et son milieu.

Clientèle visée

- Les Montréalais et les Québécois de tous les âges
- Les visiteurs et les touristes
- Les professionnels/étudiants/public intéressés par l'aménagement, le patrimoine, la création, l'urbanisme, l'écologie

Objectifs privilégiés

- Restaurer, transformer et rendre accessible les espaces en hauteur du Silo n° 5
- Créer une signature visuelle et architecturale puissante (image de marque) qui met en valeur de façon contemporaine la forme originale du bâtiment.
- Préserver et valoriser le patrimoine industriel du Silo n° 5 et le patrimoine archéologique aux abords de ce site.
- Créer un nouveau lieu favorisant l'interaction nature-culture, et la compréhension des enjeux contemporains liés à l'urbanité; un tel espace est à ce jour inédit à Montréal (fleuve-montagne, archipel, urbanité et patrimoine).
- Réfléchir aux modalités de gestion, d'opération et de gouvernance du site/ Silo n° 5.

- Concevoir un arrimage (programmation, clientèles) avec les acteurs du secteur dont l’Ambassade autochtone.
- Créer une destination sans équivalent à Montréal : depuis le fleuve, vue à 360° sur la ville, la montagne, le port et les îles de l’archipel.

Pourquoi Pointe-à-Callière?

En 31 ans d'existence dans le Vieux-Montréal, Pointe-à-Callière a su développer une personnalité originale, avec des réalisations dont la qualité est reconnue sur la scène locale comme à l'international. Au cœur de notre mission, faire connaître et aimer Montréal, et, à travers la mise en valeur des sites archéologiques, du patrimoine et de l'histoire, célébrer la richesse et la vitalité culturelle de la ville.

En matière de conservation, Pointe-à-Callière a rédigé dès 2015 son propre Plan de conservation de la Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal, à partir de documents de référence tel les *Normes et lignes directrices des lieux patrimoniaux* de Parcs Canada. Nous concevons d'emblée que la Pointe-du-Moulin et le Silo contribuent à la valeur identitaire, à la valeur historique, à la valeur technologique et à la valeur paysagère de son quartier urbain et du Vieux-Port.

L'excellence de nos réalisations passées, notre expertise en interprétation et en mise en valeur du patrimoine sous ses formes multiples et complexes, l'intégration des projets ancrés dans des milieux de vie, fait de Pointe-à-Callière un acteur pertinent dans ce nouveau projet de société. Nous sommes disposés à contribuer à faire de ce nouveau lieu un marqueur urbain qui marquera profondément le présent et l'avenir de Montréal. Les modalités, la forme et l'ampleur de cet engagement seront à définir dans les prochaines étapes du projet selon les fonds mis à disponibilité par le projet.

Je vous prie de recevoir, monsieur Goulet, mes salutations les plus sincères.

La directrice générale,



Anne Élisabeth Thibault